

CONSEIL DU 3 DÉCEMBRE 2020

BUDGET COMMUNAL 2021 : MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN DEBUT D'EXERCICE

Le Conseil Municipal autorise le mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget communal étant précisé que les crédits mandatés feront l'objet d'une inscription lors du vote du budget.

CLECT

Le Conseil Municipal prend connaissance rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

TOITURE DE LA SALLE DES FETES

Mr le Maire informe que la commission de sécurité du SDIS a émis avis favorable à la réfection complète de la toiture de la salle des fêtes.

TRAVAUX RUE DE LA CHENAIE

Un complément de travaux est rendu nécessaire Rue de la Chênaie lié à un imprévu au raccordement du busage existant. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise JALLIER pour un montant de 272 € H.T.

DOSSIER DE LA RESTAURATION DE L'EGLISE

Monsieur le Maire informe que l'appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre est lancé et que les candidats ont jusqu'au 15 décembre pour déposer leurs offres.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette campagne de recensement est reportée début 2022.

INFORMATION DIVERSES

Un projet d'agrandissement de la petite salle de réunion (au rez de chaussée de la mairie) est à l'étude afin d'obtenir un espace plus important pour la célébration des mariages, de l'organisation des bureaux de vote et la tenue des réunions des associations.